



Je me suis pas présenté a une convocation

Par **Angelluna**, le **08/01/2019 à 17:03**

Bonjour,
Je ne suis pas rendu a une convocation avec le délégué du procureur pour une composition pénale je voudrais savoir ce qu'il peut m'arriver et ce que la police peut venir me chercher pour sa. Je vous remercie bonne journée.

Par **jodelariege**, le **08/01/2019 à 17:42**

bonsoir
votre absence/silence va sans doute s'apparenter à un refus et le procureur pourra engager un procès... lire ci dessous à "proposition refusée"
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1461>

Par **Visiteur**, le **08/01/2019 à 20:57**

Bonjour
Humainement, la crainte est mauvaise conseillère.
Juridiquement, une telle attitude n'est jamais bonne, vous serez considéré comme ayant refusé la composition pénale et pouvez être convoqué au tribunal.